

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8505 / 100563
Nestlé Suisse S.A., 1350 Orbe
conditionnement du café, mécanicien conditionnement, boissons instantanées BI,
logistique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
28 H, 8 F
16.04.2006–15.04.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-8568 / 100252
Socodim SA, 1401 Yverdon-les-Bains
atelier d'usinage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H
13.08.2006–12.08.2009 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 06-8537 / 110617
Widec SA, 2740 Moutier
décolletage, centre CNC: contrôle et chargement des machines de production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
01.07.2006–30.06.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (sans alternance) (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8544 / 100999
Dixi Cylindre SA, 2400 Le Locle
décolletage CNC + came (ravitaillement)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
01.06.2006–31.07.2009 (Nouveau permis)
- 06-8570 / 100072
Wago Contact SA, 1564 Domdidier
injection, automates, étampage, mécanique.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
117 H, 69 F
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(Art. 14 et 15 OLT1)**

- 06-8538 / 110374
Coelec SA, 1203 Genève
service de piquet pour le site BNP PARIBAS, Place de Hollande 2, Genève
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.08.2006–31.07.2009 (Nouveau permis)
- 06-8577 / 100072
Wago Contact SA, 1564 Domdidier
service de piquet pour les départements: injection, automates, étampages,
entretien, mécanique
besoins spéciaux de consommation
9 H
01.01.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail pour les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 06-8567 / 109912
Nestlé Nespresso S.A., Paudex, 1950 Sion
Call-Center
besoins spéciaux de consommation
10 H, 10 F
20.09.2004–19.09.2007 (Modification)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 06-8576 / 100072
Wago Contact SA, 1564 Domdidier
injection, automates, étampage, mécanique.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
32 H, 28 F
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8314 / 100066
Alma S.A., 1783 Cormagens
fabrication de feuilles en matière plastique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H
28.08.2005–27.08.2008 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 06-8441 / 101357
Coop, Bâle Région Suisse Romande Coop GE, 1242 Satigny
Produits laitiers réception
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.07.2006–31.10.2006 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (sans alternance) (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8439 / 102144
Coop, Bâle Région Suisse Romande Coop GE, 1242 Satigny
centrale de distribution de produits frais: fruits et légumes – boucherie – produits
laitiers et convenience
besoins spéciaux de consommation
55 H
01.07.2006–31.10.2006 (Renouvellement)
- 06-8440 / 101357
Coop, Bâle Région Suisse Romande Coop GE, 1242 Satigny
Boucherie expédition
besoins spéciaux de consommation
3 H
01.07.2006–31.10.2006 (Renouvellement)
- 06-8442 / 101357
Coop, Bâle Région Suisse Romande Coop GE, 1242 Satigny
Fruits et légumes
besoins spéciaux de consommation
15 H
01.07.2006–31.10.2006 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

27 juin 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail